

Ces pesticides qui polluent l'air breton

De juin 2018 à juin 2019, l'Anses a réalisé une étude nationale pour mesurer la présence des pesticides dans l'air. Les conclusions bretonnes ne seront publiées qu'en septembre mais le Télégramme dévoile, en exclusivité, tous les résultats.

THIERRY BURLOT

« Des solutions concrètes à l'automne »



« Le rapport de l'Anses est intéressant car il permet d'avoir une photographie assez précise des substances que l'on retrouve région par région. Cela va permettre aux politiques de prendre des décisions et des mesures. À l'avenir, il faut un suivi pérenne de l'air en Bretagne », appuie Thierry Burlot, vice-président en charge de l'environnement.

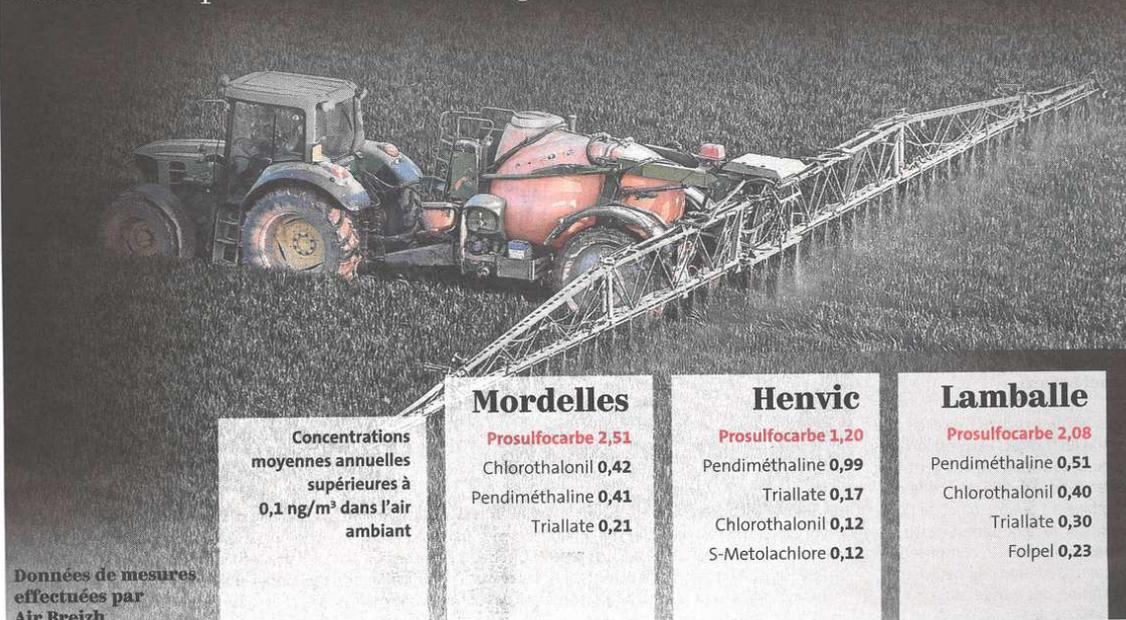
Il rappelle au passage que la Région Bretagne s'engage pour aider à une sortie des produits phytosanitaires et promet « un rapport, à l'automne prochain, qui proposera des solutions concrètes pour aider à sortir des produits phytosanitaires. Il s'adressera aux agriculteurs, évidemment. Mais pas seulement. Les entreprises qui œuvrent dans le traitement du bois ou le traitement des façades, par exemple, sont aussi concernées. Mais il faut des solutions concrètes en termes de formation et de soutien à l'agriculture. C'est ce que nous proposerons avant la fin de l'année », conclut-il.

AirBreizh, c'est quoi ?

C'est l'organisme agréé par le ministère chargé de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne. Cette association à but non lucratif est fédérée à l'Atmo France, chargée de mesurer les concentrations des substances présentes dans l'air en France. Basée à Rennes, AirBreizh possède 17 stations de mesures à travers toute la Bretagne et emploie 18 salariés. Son budget en 2019 était d'1,7 million d'euros.

Les subventions viennent notamment du ministère de l'Écologie, de taxes générales sur les activités polluantes et des collectivités locales.

Les taux les plus élevés en Bretagne, sur 79 substances analysées



Claire Staes

1 Pas plus de pesticides dans l'air breton que la moyenne française

C'est le premier enseignement de l'étude menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : les Bretons ne respirent pas un air plus riche en résidus de pesticides que la moyenne française. Pour l'affirmer, l'Anses, via les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), dont AirBreizh, en Bretagne, a mené une étude d'un an sur cinquante sites français. En Bretagne, les mesures ont été prises à Henvic, près de Morlaix (29), dans une zone agricole riche en cultures légumières ; à Lamballe (22), en zone urbaine où l'élevage est intensif ; et à Mordelles (35), près de Rennes, sur un site hébergeant des grandes cultures en périphérie urbaine. « En France, il n'existe aucune réglementation en matière de pesticides dans l'air, explique Gaël Lefeuvre, directeur d'AirBreizh. Depuis une dizaine d'années, les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air font des prélèvements qui donnent des indications

par-ci par-là. Cette étude est exceptionnelle car, pour la première fois, la méthodologie est unifiée. Mêmes dates, même protocole, même laboratoire d'analyses. C'est un premier pas vers une surveillance nationale pérenne des pesticides dans l'air ».

2 Du prosulfocarbe, en veux-tu, en voilà...

Sur les 79 substances recherchées de juin 2018 à juin 2019, l'Anses estime que 32, par leur dangerosité, leur rémanence (*) ou leur concentration, réclament des investigations plus approfondies. « Cette campagne nous a permis d'identifier que certaines molécules n'étaient pas un enjeu, d'autres, oui, ajoute le patron d'AirBreizh. En France, le Folpel et le Prosulfocarbe sont les pesticides les plus présents dans l'air. En Bretagne, le Folpel, un fongicide principalement utilisé dans la culture du blé ou en viticulture, est peu présent. En revanche, partout en Bretagne, on retrouve de très importantes concentrations de prosulfocarbe, un herbicide très volatil employé dans la culture des céréales, notamment dans celle du maïs. À Mordelles, près de Rennes, sa concentration monte à 2,51 nanogrammes par m³ d'air alors que la moyenne française est de 2,61. À Lamballe : 2,08. À Henvic : 1,20. « La dangerosité du prosulfocarbe est inférieure à celle du glyphosate et du lindane », veut rassurer Gaël Lefeuvre. Dans la région, on retrouve aussi beaucoup de S-metolachlore, l'un des produits les plus vendus pour le désherbage chimique du maïs et du colza, et du triallate, un herbicide utilisé dans la

culture du colza. Leurs taux restent dans la moyenne nationale.

3 Du glyphosate partout mais en petite quantité

Dans le débat national sur la réduction progressive des produits phytosanitaires, le glyphosate fait office de symbole. L'étude de l'Anses montre qu'en France comme en Bretagne, on le retrouve dans 75 % des

En médiatisant le glyphosate, on ne s'est pas trompé de débat. Il reste le pesticide le plus vendu en France et sa dangerosité est grande ».

échantillons prélevés. Mais à de faibles niveaux : 0,04 nanogramme par m³ d'air. « Cela peut paraître peu mais il ne faut pas aller trop vite dans l'interprétation, estime Gaël Lefeuvre. En médiatisant le glyphosate, on ne s'est pas trompé de débat. Il reste le pesticide le plus vendu en France et sa dangerosité est grande. Il est classé cancérigène probable. Il est également présent dans l'eau et les aliments... C'est la combinaison de tout cela qu'il faut évaluer ».

4 Interdit depuis 20 ans, le lindane est présent dans tous les échantillons

Plus incroyablement encore, le lindane a

été utilisé en France de 1938 à 1998. Cet insecticide a ensuite été interdit car il s'est avéré qu'il est un perturbateur endocrinien qui a des effets cancérigènes.

Pourtant, plus de vingt ans après son interdiction en France, il a été retrouvé dans 100 % des échantillons en Bretagne. « Il va falloir que l'Anses identifie les motifs de cette persistance, détaille Gaël Lefeuvre. Nous, on suspecte qu'il y a une rémanence dans les sols. À chaque nouveau travail du sol, il est remis en suspension. Sur les sites d'Henvic et Lamballe, on le retrouve dans 100 % des prélèvements. À Mordelles, dans 97 % des échantillons ».

Petit bémol cependant, le Lindane est retrouvé à une faible concentration : 0,03 nanogramme par m³ d'air à Mordelles et 0,04 à Lamballe et Henvic. Les données en open data sont consultables en ligne sur le site d'AirBreizh.

5 Surveillance pérenne des pesticides dans l'air

L'objectif de cette campagne est de formuler, dans les mois qui viennent, une proposition de surveillance nationale pérenne des pesticides dans l'air. « La Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) va débloquer des fonds pour pouvoir continuer les mesures sur notre site de Mordelles », se félicite Gaël Lefeuvre.

* La rémanence est la persistance partielle d'un phénomène après disparition de sa cause.

« Cette étude est exceptionnelle car, pour la première fois, la méthodologie est unifiée ».